



## Celui d'entre vous qui vient [à la prière] du vendredi, qu'il fasse les grandes ablutions.

'Abdullah ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Celui d'entre vous qui vient [à la prière] du vendredi, qu'il fasse les grandes ablutions. »

[Authentique.] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.]

Le rassemblement pour la prière du vendredi est un spectacle imposant, et fait partie des grandes réunions chez les musulmans car les gens viennent de toute part afin d'y assister. Celui qui assiste à ce rassemblement, où les rites de l'islam sont mis en avant et où la splendeur des musulmans apparaît, doit s'y présenter dans les meilleures conditions, se parfumer comme il se doit et être le plus propre possible. Or, à leur époque, certains Compagnons (qu'Allah les agrée) qui souffraient de pauvreté et de manque - au début de l'islam - s'habillaient de tissu de laine et travaillaient [manuellement]. Ainsi, lorsqu'ils arrivaient pour la prière [du vendredi], ils transpiraient et étaient poussiéreux. La mosquée étant étroite, ils se retrouvaient à transpirer encore plus et s'incommodaient les uns les autres. C'est pourquoi, le Prophète (sur lui la paix et le salut) leur ordonna de se laver lorsqu'ils venaient [prier]. Ainsi, ils ne nuisaient ni aux fidèles, ni aux Anges présents qui étaient venus pour écouter le sermon et le rappel.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5394>

